

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES AU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 MARS 2024**

(Code général des collectivités territoriales, article L2121-25)

Présidence de M. Florian Bercault, Maire

À la date mentionnée ci-dessus, le Conseil municipal, légalement convoqué le 18 mars 2024, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures zéro minute, dans la salle de l'Hôtel de Ville de Laval, sous la Présidence de Monsieur Florian Bercault, Maire.

Étaient présents

Florian Bercault, Maire, Bruno Bertier, Isabelle Eymon, Georges Poirier, Marjorie François, Patrice Morin, Marie-Laure Le Mée Clavreul, Bruno Fléchar, Camille Pétron, Antoine Caplan, Geoffrey Begon, Céline Loiseau, adjoints, Béatrice Ferron, Michel Neveu, Marie Boisgontier Geneviève Pham-Sigmann, Solange Bruneau, Éric Paris, Georges Hoyaux, Laurent Paviot, Nadège Davoust, Sébastien Buron, Jonathan Guilemin, Guillaume Agostino, Kamel Ogbi, Rihaoui Chanfi, Noémie Coquereau (à partir de 18 h 17), Paul Le Gal-Huaumé, Lucie Chauvelier, Chantal Grandière, Marie-Cécile Clavreul, Samia Sultani, Vincent d'Agostino (à partir de 18 h 24), Henri Renié et Stéphanie Hibon-Arthuis, conseillers municipaux.

Étaient représentés

Christine Droguet a donné pouvoir à Céline Loiseau, Caroline Garnier a donné pouvoir à Nadège Davoust, Ludivine Leduc a donné pouvoir à Marie-Laure Le Mée Clavreul, James Charbonnier a donné pouvoir à Chantal Grandière, Didier Pillon a donné pouvoir à Samia Sultani, Pierrick Guesné a donné pouvoir à Henri Renié et Lucile Perin a donné pouvoir à Vincent d'Agostino.

Était excusée ou absente

Catherine Roy, conseillère municipale.

Stéphanie Hibon-Arthuis et Michel Neveu sont désignés secrétaires.

S527 - I - MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL MUNICIPAL "CULTURES ET RAYONNEMENT DE LA VILLE"

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S527 - II - MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION MUNICIPALE COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S527 - III - MODIFICATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) DE LAVAL

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S527 - RHTF - 1 - BUDGET PRIMITIF 2024

La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés, trois conseillers municipaux s'étant abstenus (James Charbonnier, Vincent D'Agostino et Lucile Périn) et sept conseillers municipaux ayant voté contre (Chantal Grandière, Samia Soultani, Didier Pillon, Marie-Cécile Clavreul, Stéphanie Hibon-Arthuis, Henri Renié et Pierrick Guesné).

S527 - RHTF - 2 - REPRISE ANTICIPÉE ET AFFECTATION DES RÉSULTATS 2023 DU BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE

La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés, trois conseillers municipaux s'étant abstenus (James Charbonnier, Vincent D'Agostino et Lucile Périn) et sept conseillers municipaux ayant voté contre (Chantal Grandière, Samia Soultani, Didier Pillon, Marie-Cécile Clavreul, Stéphanie Hibon-Arthuis, Henri Renié et Pierrick Guesné).

S527 - RHTF - 3 - TAUX D'IMPOSITION 2024 DES IMPÔTS DIRECTS LOCAUX

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, dix conseillers municipaux s'étant abstenus (James Charbonnier, Vincent D'Agostino, Lucile Périn, Pierrick Guesné, Chantal Grandière, Samia Soultani, Didier Pillon, Marie-Cécile Clavreul, Stéphanie Hibon-Arthuis et Henri Renié).

S527 - RHTF - 4 - MISSION DE CORRECTIONS D'ANOMALIES PROPRES AUX LOCAUX COMMERCIAUX : CONVENTION DE PARTAGE DES FRAIS ENTRE COLLECTIVITÉS

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, huit conseillers municipaux s'étant abstenus (James Charbonnier, Pierrick Guesné, Chantal Grandière, Samia Soultani, Didier Pillon, Marie-Cécile Clavreul, Stéphanie Hibon-Arthuis et Henri Renié).

S527 - I - MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL MUNICIPAL "CULTURES ET RAYONNEMENT DE LA VILLE"

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S527 - II - MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION MUNICIPALE COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S527 - III - MODIFICATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) DE LAVAL

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S527 - RHTF - 1 - BUDGET PRIMITIF 2024

La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés, trois conseillers municipaux s'étant abstenus (James Charbonnier, Vincent D'Agostino et Lucile Périn) et sept conseillers municipaux ayant voté contre (Chantal Grandière, Samia Soultani, Didier Pillon, Marie-Cécile Clavreul, Stéphanie Hibon-Arthuis, Henri Renié et Pierrick Guesné).

S527 - RHTF - 2 - REPRISE ANTICIPÉE ET AFFECTATION DES RÉSULTATS 2023 DU BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE

La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés, trois conseillers municipaux s'étant abstenus (James Charbonnier, Vincent D'Agostino et Lucile Périn) et sept conseillers municipaux ayant voté contre (Chantal Grandière, Samia Soultani, Didier Pillon, Marie-Cécile Clavreul, Stéphanie Hibon-Arthuis, Henri Renié et Pierrick Guesné).

S527 - RHTF - 3 - TAUX D'IMPOSITION 2024 DES IMPÔTS DIRECTS LOCAUX

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, dix conseillers municipaux s'étant abstenus (James Charbonnier, Vincent D'Agostino, Lucile Périn, Pierrick Guesné, Chantal Grandière, Samia Soultani, Didier Pillon, Marie-Cécile Clavreul, Stéphanie Hibon-Arthuis et Henri Renié).

S527 - RHTF - 4 - MISSION DE CORRECTIONS D'ANOMALIES PROPRES AUX LOCAUX COMMERCIAUX : CONVENTION DE PARTAGE DES FRAIS ENTRE COLLECTIVITÉS

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, huit conseillers municipaux s'étant abstenus (James Charbonnier, Pierrick Guesné, Chantal Grandière, Samia Soultani, Didier Pillon, Marie-Cécile Clavreul, Stéphanie Hibon-Arthuis et Henri Renié).

S527 - RHTF - 5 - GARANTIE D'EMPRUNT ACCORDÉE À LA SPL LMA - PRÊT POUR L'OPÉRATION ZAC FERRIÉ

Florian Bercault, Geneviève Pham-Sigmann, Bruno Bertier, Georges Poirier, Paul Le Gal Huaumé, Isabelle Eymon et Henri Renié, en tant qu'administrateurs de la SPL LMA, se sont retirés de la séance et n'ont donc pas pris part au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, six conseillers municipaux s'étant abstenus (James Charbonnier, Chantal Grandière, Samia Soultani, Didier Pillon, Marie-Cécile Clavreul et Stéphanie Hibon-Arthuis).

S527 - RHTF - 6 - CONVENTIONS AVEC LES ASSOCIATIONS DANS LE CADRE DES SUBVENTIONS 2024

La convention avec l'association Atmosphères 53 est adoptée à l'unanimité, Bruno Flécharde s'est retiré de la séance, et Didier Pillon, tous deux en tant que membres du conseil d'administration de cette association n'ont pas pris part au vote.

La convention avec la FAL 53 est adoptée à l'unanimité, Camille Pétron en tant qu'élue intéressée s'est retirée de la séance et n'a pas pris part au vote.

La convention avec l'association Pégase Organisation Courses Cyclistes (POCC) est adoptée à l'unanimité, Pierrick Guesné en tant que Président du Pégase Organisation Courses Cyclistes (POCC) n'a pas pris part au vote.

La convention avec le comité de jumelage coopération Laval Garango est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, dix conseillers municipaux s'étant abstenus (James Charbonnier, Vincent D'Agostino, Lucile Périn, Pierrick Guesné, Chantal Grandière, Samia Soultani, Didier Pillon, Marie-Cécile Clavreul, Stéphanie Hibon-Arthuis et Henri Renié).

Les autres conventions aux associations sont adoptées à l'unanimité.

S527 - RHTF - 7 - EMPLOIS SAISONNIERS 2024

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S527 - RHTF - 8 - MUTUALISATION DU DROIT SYNDICAL ENTRE LA VILLE DE LAVAL / CCAS DE LAVAL ET LAVAL AGGLOMÉRATION

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S527 - RHTF - 9 - ADHÉSION DE LA VILLE DE LAVAL AU SERVICE DE SANTÉ PROFESSIONNELLE DES AGENTS TERRITORIAUX (SPAT) POUR LA PÉRIODE 2024-2027

Georges Poirier, Geoffrey Begon, Laurent Paviot, Marie Boisgontier, Marjorie François, Christine Droguet et Samia Soultani, en tant que membres du conseil d'administration du Centre de gestion départemental de la Mayenne, se sont retirés de la séance et n'ont pas pris part au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S527 - RHTF - 10 - PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE - CONVENTIONS DE PARTICIPATION POUR LA COUVERTURE DU RISQUE PRÉVOYANCE DES AGENTS - MANDAT AU CENTRE DE GESTION DE LA MAYENNE POUR CONDUIRE LA CONSULTATION CONTRAT DE GROUPE PRÉVOYANCE POUR LES AGENTS

Georges Poirier, Geoffrey Begon, Laurent Paviot, Marie Boisgontier, Marjorie François, Christine Droguet et Samia Soultani, en tant que membres du conseil d'administration du Centre de gestion départemental de la Mayenne, se sont retirés de la séance et n'ont pas pris part au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S527 - CRV - 1 - BATEAU-LAVOIR SAINT JULIEN – TRAVAUX D'ENTRETIEN PENDANT LES ÉCOURUES 2024 - DEMANDES DE SUBVENTIONS

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S527 - CRV - 2 - LAVAL - STREET ART PARIS 2024 - OLYMPIADES CULTURELLES

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S527 - VQC - 1 - CONVENTION ENTRE LA CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA MAYENNE ET LA VILLE DE LAVAL RELATIVE AUX INTERVENTIONS ET FINANCEMENT DU SERVICE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

Bruno Bertier, Nadège Davoust, Marie-Laure Le Mée Clavreul, Camille Pétron et Antoine Caplan, en tant que conseillers départementaux de la Mayenne, se sont retirés de la séance et n'ont pas pris part au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S527 - TUEC - 1 - AVIS PORTANT SUR LA MODIFICATION N° 3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S527 - TUEC - 2 - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA PROGRAMMATION DSIL 2024 POUR LES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU 11 NOVEMBRE

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S527 - TUEC - 3 - BILAN DE LA CONCERTATION RELATIVE À LA DÉTERMINATION DES ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES IDENTIFIANT CES ZONES

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S527 - TUEC - 4 - DÉCLASSEMENT DU PARKING SITUÉ RUE ALFRED JARRY INCLUS
DANS L'EMPRISE DU PROJET IMMOBILIER VAL DE MAYENNE

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, huit conseillers municipaux s'étant abstenus (James Charbonnier, Pierrick Guesné, Chantal Grandière, Samia Soultani, Didier Pillon, Marie-Cécile Clavreul, Stéphanie Hibon-Arthuis et Henri Renié).

S527 - TUEC - 5 - CONVENTION DE SERVITUDES ENEDIS SUR LA PARCELLE
CADASTRÉE SECTION DI NUMÉRO 427 SITUÉE PLACE DE LA
COMMUNE

La délibération est adoptée à l'unanimité.


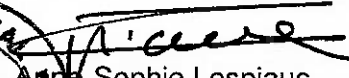
S527 - TUEC - 6 - EFFACEMENT DES RÉSEAUX PAR TERRITOIRE D'ÉNERGIE MAYENNE
AVENUE CHANZY

Guillaume Agostino et Isabelle Eymon, en tant que représentants de la ville au sein de Territoire d'Énergie Mayenne (TE53), se sont retirés de la séance et n'ont pas pris part au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Affiché le 27 mars 2024.

La directrice du département
vie citoyenne et vie institutionnelle,



Anne-Sophie Lespiauc